



PARCOURS DE CERTIFICATION ICF

Formation certifiante de coach professionnel



Qu'est-ce que l'ICF, International Coach Federation ?

ICF a été créé en 1995, elle est présente dans 140 pays au monde, son ambition est de faire du coaching une part intégrante de la société et que ses coachs, adhérents, soient reconnus pour leur excellence et leur professionnalisme. Elle est la fédération la plus connue et reconnue et recense près de 28 000 adhérents à travers le monde.

Elle se pose en véritable ambassadrice de la reconnaissance du métier de coach. Elle a une action auprès des états et entre autres a contribué avec l'état français à la reconnaissance en avril 2016, du métier de Coach Professionnel.

Elle véhicule ses valeurs d'intégrité, d'excellence, de collaboration et de respect. En signant la charte de déontologie, tous les membres d'ICF s'engagent à respecter les normes et obligations déontologiques d'ICF Monde et France envers les clients et collègues, ainsi qu'envers le public en général. La France a adopté la version française de la charte internationale, pour permettre à nos clients d'avoir l'assurance d'une pratique déontologique du coaching commune et reconnue dans le monde entier. En cas de non-respect de la charte de déontologie, ICF France peut résilier une adhésion, selon les modalités mentionnées dans son règlement intérieur. Vous souhaitez télécharger le code déontologique : [cliquer ici](#).

ICF est aussi dans une dynamique de recherche et de réflexion sur l'évolution du métier de coach et de ses outils, à travers des conférences internationales et européennes, des Commissions composées d'experts et des groupes de pairs.

Enfin son action passe et se déploie par :

- ▶ L'accréditation de programmes de formation dédiés au coaching. Il existe 3 types d'accréditation de programme : LEVEL 1, LEVEL 2, CCEU (pour la formation continue : unités de valeur pour vos renouvellements de certification).
- ▶ La certification de coachs, formés dans une école de coaching accréditée.

ICF reconnaît 3 niveaux de coaching, qui sont évalués sur la base des [compétences](#) et d'un niveau de pratique du coaching (en heures réalisées après la formation initiales) :



ACC : Associate Certified Coach, accessible avec un programme accrédité par ICF Level 1 ou 2, de minimum 60 h et 100h de pratique.



PCC : Professional Certified Coach, accessible avec un programme accrédité par ICF Level 2, de min. 125h et 500h de pratique.



MCC : Master Certified Coach accessible avec un programme accrédité par ICF Level 3, de min. 200 h et 2500h de pratique.

La certification ICF se fait directement sur le site d'ICF Monde. [Cliquer ici](#).

L'accréditation ICF du programme de formation de coach professionnel



La formation bénéficie de l'accréditation **Level 1 et 2 chez ICF**. C'est-à-dire qu'ils vous garantissent un niveau d'exigence élevé et conforme aux directives éthiques et professionnels du métier défini par les compétences du coach ICF.

En tant qu'Ecole nous sommes audités par ICF et dans un processus d'amélioration continue pour vous garantir les meilleures conditions d'apprentissage de ce métier et vous simplifier les démarches auprès d'ICF.

En effet, les coaches qui reçoivent de leur Ecole le Level 2 peuvent se faire certifier jusqu'au niveau PCC chez ICF. Car Le Level 2 vous assure un programme de minimum 125 heures et des professionnels capables de vous évaluer et de garantir un niveau minimum à ICF, qui vous certifiera plus simplement.

C'est aussi pour vous l'assurance de trouver en son sein des **Coachs Mentors qui pourront vous accompagner pendant et après votre PAI**. Car un Coach ICF est un coach qui se fait régulièrement superviser ([voir code éthique](#)).

Les étapes pour obtenir votre **Level 2** avec CoachingWays France

- Participer à **l'intégralité de nos parcours bloc 1 et bloc 2** (feuilles de présence signées faisant foi), ce qui inclut des observations de coaching et **7 heures de mentorat collectif**, assurées par un Mentor Coach qualifié MCS.
- **Se faire mentorer 3 h individuellement** par un Mentor Coach qualifié MCS entre les modules 3 et 4 ; 4 et 6 puis en module 7 (séance de 60 minutes). Ces mentorats individuels vous apportent un retour par un MCS spécifique et personnalisé sur les 8 compétences et vous permet d'évoluer de coaching en coaching. Ils sont obligatoires pour obtenir le Level 2 et requis pour vous faire certifier par ICF au niveau ACC ou PCC.
- Envoyer les éléments nécessaires avant chaque séance de mentorat :
 - Un enregistrement de coaching de 30 min. sur une séance réalisée avec un client.
 - Le verbatim de cette séance.
 - Un auto-feedback de l'enregistrement fourni
 - Un feedback d'un membre de la bibliothèque (groupe de travail)
- Vous recevrez (à la fin de vos 3 séances de mentorat individuel) de votre Mentor Coach un feedback écrit réalisé sur la base des compétences ICF, en lien avec votre évolution de la séance de mentorat 1 à 3 :
 - Si celui-ci démontre un niveau PCC, vous obtiendrez une attestation **LEVEL 2**.
 - Si celui-ci ne démontre pas un niveau PCC alors vous pouvez reprendre une séance de mentorat avec votre Mentor Coach.

Votre certification chez ICF avec votre Level 2

Votre attestation Level 2 en poche, vous pouvez vous faire certifier chez ICF soit ACC soit PCC !

Cette certification est bien sûr optionnelle. La démarche se fait en ligne sur le site ICF Monde.

Il vous sera demandé en plus de votre attestation Level 2 :

- ▶ Un examen en ligne, dont l'objectif est de mesurer les connaissances et la capacité d'un coach à appliquer la définition du coaching de l'ICF, les 8 compétences de base de l'ICF et le code d'éthique de l'ICF. Cet examen est à réaliser au moment de votre inscription à la certification. [Plus d'infos sur les parcours de certification ICF](#)
- ▶ Vos heures de pratique, qui permettra à ICF de vous enregistrer au niveau :
 - ACC si vous avez 100 heures de pratique :
 - Avec au moins 8 clients.
 - Au moins 75 h devront avoir été payées.
 - 25 heures doivent avoir été réalisées dans les 18 mois précédent la soumission.
 - PCC si vous avez 500 heures de pratique :
 - Avec au moins 25 clients.
 - Au moins 450 h devront avoir été payées.
 - 50 heures doivent avoir été réalisées dans les 18 mois précédent la soumission.
- ▶ Délai de traitement de la certification : 4 semaines

NB. Si dans un premier temps vous faites la démarche avec 100 heures de pratique, vous pourrez à tout moment envoyer à ICF vos 500 heures pour passer PCC sur le site.

Les avantages de faire cette démarche :

- ▶ Votre profil de coach apparaîtra en ligne sur le site d'ICF.
- ▶ Vous avez accès à un réseau international.
- ▶ Vous pouvez rassurer vos clients et leur garantir un niveau de coaching toujours en évolution.
- ▶ Vous êtes dans une démarche d'amélioration continue par la supervision, l'entraînement, le mentorat...

Les étapes pour obtenir votre **Level 1** avec CoachingWays France

- Participer à l'intégralité du parcours bloc 1 (feuilles de présence signées faisant foi), ce qui inclut des observations de coaching et 7 heures de mentorat collectif, assurées par un Mentor Coach qualifié MCS.
- Se faire mentorer 3 h individuellement par un Mentor Coach qualifié MCS entre les modules 3 et 4 ; 4 et 6 puis en module 7 (séance de 60 minutes). Ces mentorats individuels vous apportent un retour par un MCS spécifique et personnalisé sur les 8 compétences et vous permet d'évoluer de coaching en coaching. Ils sont obligatoires pour obtenir le Level 1 et requis pour vous faire certifier par ICF au niveau ACC.
- Envoyer les éléments nécessaires avant chaque séance de mentorat :
 - Un enregistrement de coaching de 30 min. sur une séance réalisée avec un client.
 - Le verbatim de cette séance.
 - Un auto-feedback de l'enregistrement fourni
- Vous recevrez (à la fin de vos 3 séances de mentorat individuel) de votre Mentor Coach un feedback écrit réalisé sur la base des compétences ICF, en lien avec votre évolution de la séance de mentorat 1 à 3 :
 - Si celui-ci démontre un niveau ACC, vous obtiendrez une attestation **LEVEL 1**.
 - Si celui-ci ne démontre pas un niveau PCC alors vous pouvez reprendre une séance de mentorat avec votre Mentor Coach.

Votre certification chez ICF avec votre Level 1

Votre attestation Level 1 en poche, vous pouvez vous faire certifier ACC chez ICF !

Cette certification est bien sûr optionnelle. La démarche se fait en ligne sur le site ICF Monde.

Il vous sera demandé en plus de votre attestation Level 1 :

- ▶ Un examen en ligne, dont l'objectif est de mesurer les connaissances et la capacité d'un coach à appliquer la définition du coaching de l'ICF, les 8 compétences de base de l'ICF et le code d'éthique de l'ICF. Cet examen est à réaliser au moment de votre inscription à la certification. [Plus d'infos sur la certification Level 1.](#)
- ▶ Vos heures de pratique, qui permettra à ICF de vous enregistrer au niveau :
 - ACC si vous avez 100 heures de pratique :
 - Avec au moins 8 clients.
 - Au moins 75 h devront avoir été payées.
 - 25 heures doivent avoir été réalisées dans les 18 mois précédant la soumission.
- ▶ Délai de traitement de la certification : 4 semaines

Les avantages de faire cette démarche :

- ▶ Votre profil de coach apparaîtra en ligne sur le site d'ICF.
- ▶ Vous avez accès à un réseau international.
- ▶ Vous pouvez rassurer vos clients et leur garantir un niveau de coaching toujours en évolution.
- ▶ Vous êtes dans une démarche d'amélioration continue par la supervision, l'entraînement, le mentorat...



Nous contacter :

<https://www.coachingways.fr/contact/>

Service commercial :

contact@coachingways.fr

